



Conseil local du collège Paul Eluard

CA du 11 avril 2013

Questions des parents d'élèves FCPE et réponses apportées par la Direction

1. Un point sur l'avancée des travaux depuis le dernier CA

- ❖ Les toilettes ont-elles été réparées ?
- ❖ Le transfert de la salle des professeurs pourra-t-il se faire pour permettre une mise à disposition anticipée des sanitaires définitifs ?

Réponse : Rappel des raisons du retard pris sur le chantier :

- *Mauvais diagnostic initial d'amiante.*
- *Nouvelle réglementation (décret de mai 2012) qui a modifié complètement la protection des travailleurs dans un milieu contenant de l'amiante et a durci les règles sur les choix d'entreprises pouvant traiter l'amiante. Le marché initialement signé a donc du être revu.*

Mme La Principale présente les plans et explique à l'assemblée les nouvelles tranches de travaux avec les impacts sur la vie du collège.

Rentrée 2013 à vacances de la Toussaint 2013, livraison de :

- *Une salle de réunion supplémentaire à usage de permanence sera mise en place dès la rentrée 2013. Cette salle, sous forme de bâtiments démontables (100m² + 50m²) sera installée dans le prolongement des bâtiments temporaires actuels.*
- *La livraison d'un abri couvert en plus du préau provisoire actuel, entre le futur préau et l'entrée de la restauration provisoire, permettra aux élèves d'attendre leur entrée dans la cantine à l'abri des intempéries.*
- *Les salles actuelles de réunion et de professeurs seront supprimées. Un nouveau bâtiment démontable sera installé entre la loge actuelle et le bâtiment principal. Ce bâtiment permettra de remplacer la salle de réunion. La salle 125 servira également de salle de réunion. La salle des professeurs sera provisoirement en salle 121.*

Rentrée des vacances de Toussaint 2013, livraison de :

- *Préau extérieur définitif.*

Vacances d'hiver 2014, livraison de :

- *WC définitifs.*
- *½ pension.*



Conseil Local Collège Paul Eluard

- Bâtiments C, F (salles de techno) et RDC partiel du bâtiment B1.
- Hall du préau.

Entre les vacances d'hiver 2014 et Toussaint 2014 :

- Entrée des élèves de nouveau par avant du collège.
- Modification du rez-de-chaussée du bâtiment principal : aménagement du CDI.
- Travaux du bâtiment B2 : les 5 salles de sciences à l'étage et les 2 salles d'arts plastiques ne seront plus utilisables.
- Liaison bâtiment B1 et bâtiment B2.
- Création de l'ascenseur.

De Toussaint 2014 aux vacances de printemps 2015 :

- Travaux bâtiment A et aménagement salle audiovisuelle.
- Administration définitive du rez-de-chaussée du bâtiment B1.

2. Les courriers de convocation des parents aux commissions éducatives de leur enfant sont envoyés trop tardivement : il leur est alors difficile de s'organiser sur le plan professionnel. Est-il possible d'accélérer la remise de la convocation ?

Réponse : Pas de délai défini. Un des intérêts de la commission éducative est sa réactivité par rapport au problème et à sa prise de décision. En général, le délai est d'une semaine entre la convocation et le jour de la commission. Les parents sont appelés par les CPE, Mme Arnoux ou les professeurs principaux. Le courrier n'est pas envoyé tant que la famille n'a pas été informée verbalement par un de ces interlocuteurs.

A ce jour, 2 familles sur les 29 convoquées depuis le début de l'année ne sont pas venues.

3. Pouvez vous nous expliquer l'organisation du ménage dans les salles de cours ?

Réponse : Il y a une personne par étage par bâtiment. Le ménage est fait une fois par jour dans les salles de cours, escaliers et couloirs, soit le matin, soit le soir. Le personnel est affecté par secteur. La difficulté est l'équilibre sur secteur quand du personnel est absent.

Au total, il y a 6 personnes présentes de 6h30 à 15h30 ou de 9h30 à 18h30. Ce personnel est également amené à faire des remplacements à la cantine.

Les parents d'élèves élus restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.